

KUMPEN

Mensura contribue à la santé et à la sécurité

Active dans le domaine des projets de construction en Belgique et à l'étranger, Kumpen est l'une des entreprises de construction belges les plus novatrices. Elle contribue notamment au développement de projets immobiliers (résidences, bureaux et commerces) et à des travaux d'infrastructure comme la construction de routes et les travaux de terrassement, les travaux de rénovation sur des réseaux d'égouttage et le creusement de tunnels. Dans le cadre de ces activités à risques, la sécurité et la santé des collaborateurs sont des priorités majeures pour l'entreprise. Afin d'offrir à son personnel toutes les garanties nécessaires dans ces domaines, Kumpen fait appel à Mensura depuis plusieurs décennies déjà.



« Mensura combine une attitude flexible et une planification efficace des examens médicaux avec une excellente capacité de réaction à nos questions. »

Yves Coenen, QSE Manager

Défi

- > Aider à garantir la santé des collaborateurs
- > Aider à préserver la sécurité
- > Bien-être psychosocial des collaborateurs

Solution

- > Contrôle médical pour les examens légalement obligatoires
- > Examens médicaux lors de la reprise du travail et des adaptations du travail, examens médicaux à l'embauche
- > Train-the-trainer : quarts d'heure sécurité
- > Formation Premiers secours
- > Encadrement psychosocial des travailleurs

Avantages

- > Conformité avec la loi
- > Relation personnelle avec le médecin du travail en entreprise
- > Collaboration flexible
- > Communication proactive concernant les modifications législatives



Kumpen compte environ 440 collaborateurs, dont trois sur quatre sont actifs sur des chantiers de construction. Comme il est d'usage dans le secteur, l'entreprise dispose d'un certificat VCA** qui garantit qu'elle répond aux exigences actuelles en matière de sécurité, de santé et d'environnement. Elle collabore étroitement dans ces domaines avec Mensura.

« Les formations train-the-trainer mettent l'accent sur la facilitation de la communication verbale concernant la sécurité avec les collaborateurs. Une composante importante de la certification VCA. »

Piet Posen, médecin du travail

Éliminer les risques au maximum

Yves Coenen, QSE Manager : « Les examens médicaux, voilà un domaine que nous connaissons bien chez Mensura. L'excellente relation entre nos collaborateurs et le médecin du travail en entreprise garantit une parfaite collaboration. Les examens peuvent être de différentes natures. Outre l'examen annuel, des examens à valeur ajoutée peuvent être organisés lorsqu'un collaborateur doit reprendre le travail ou demande un travail adapté. Dans ce cas, le médecin participe à déterminer la manière dont le travail peut ou non être temporairement adapté pour un collaborateur incommodé par des problèmes de santé. »

La surveillance médicale est adaptée aux risques des différentes activités qu'exerce Kumpen. « Le bruit, la poussière, le travail physique lourd, les mauvaises postures ergonomiques, ... Sur chaque chantier, les collaborateurs sont exposés à des facteurs potentiellement préjudiciables », explique le médecin du travail en entreprise Piet Posen. « Le principal est bien entendu de faire de la prévention et d'intervenir sur les chantiers pour éliminer les risques au maximum. C'est pourquoi une concertation est régulièrement organisée avec le conseiller en prévention. Nous avons défini tous les postes de travail – maçon, chauffeur, ouvrier chargé de travaux d'égouttage, etc. – pour pouvoir procéder à des mesures. Par

ailleurs, nous avons établi de commun accord que nous devons organiser un test auditif tous les trois ans. A l'aide d'un test de souffle, nous mesurons l'exposition à la poussière »

Deux fois par an, le médecin du travail en entreprise, le conseiller en prévention et des délégués syndicaux visitent ensemble des chantiers et des lieux de travail. Ils évaluent à cette occasion les postes de travail et les risques qui leur sont liés. « Si des risques spécifiques sont détectés, des visites ciblées ont lieu avant le début des activités en cours ou des nouvelles activités afin d'évaluer les risques et de prévenir les problèmes de santé. »

Avant que de nouveaux produits soient utilisés, le médecin du travail en entreprise reçoit les Safety Data Sheets (SDS) pour approbation.

Formations internes

Parallèlement, Mensura organise des formations spécifiques pour permettre une mise à jour de certaines connaissances en matière de sécurité et de santé. « Grâce à des formations train-the-trainer pratiques et de courte durée, nous enseignons aux chefs d'équipe et aux ouvriers du bâtiment les principes des quarts d'heure sécurité. Ces formations sont axées sur la facilitation de la communication verbale concernant la sécurité des collaborateurs, une composante importante de la certification VCA. Pour le volet Premiers secours deux cours de base secouriste et quatre recyclages ont été organisés en 2013, dont un en Wallonie. Une formation personnes de confiance est prévue pour 2015. »

Collaboration constructive

La collaboration que Kumpen entretient avec Mensura depuis plusieurs décennies illustre la confiance qui règne entre les deux acteurs. Yves Coenen : « Ce que nous attendons d'un service externe, c'est tout d'abord qu'il garantisse que nous soyons en conformité totale avec la loi. Avec Mensura, c'est toujours le cas. De plus, ils annoncent les changements législatifs qui se profilent. Nous apprécions également leur flexibilité, la planification efficace de tous les examens médicaux et les réactions à nos questions. En un mot comme en cent, Mensura nous offre le type de collaboration sur lequel nous pouvons compter pour l'avenir. »